

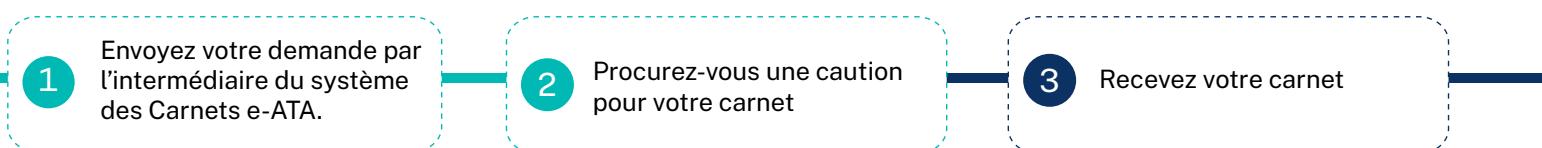
Votre passeport pour conquérir de nouveaux marchés

Le carnet ATA est un document douanier internationalement reconnu qui facilite l'importation temporaire de marchandises dans plus de 80 pays sans devoir payer de droits ou de taxes. Depuis 1972, la Chambre de commerce du Canada est la seule à délivrer ce document. Il simplifie les procédures douanières, réduit les coûts et permet de gagner du temps aux entreprises et aux professionnels qui se déplacent à l'étranger.

Grâce à la Chambre de commerce du Canada, le Cirque du Soleil a obtenu la flexibilité nécessaire pour s'implanter facilement dans différents pays, ce qui lui a permis d'économiser de l'argent au fil des ans. Finalement, elle a également permis au Cirque du Soleil de continuer à répandre la joie et l'émerveillement à notre public partout dans le monde.

— Tracy Luk, Responsable, Conformité et Division des spectacles de tournée spéciaux, Cirque du Soleil Inc.

Prêts à faire une demande?



Chambre de Commerce du Canada

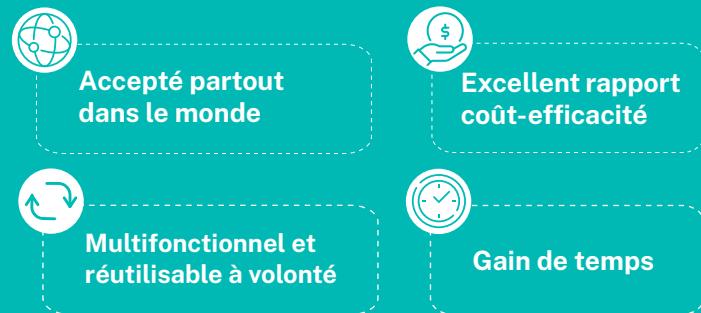
Canadian Chamber of Commerce



Contactez-nous pour obtenir plus de renseignements sur le Carnet ATA ou de l'aide à ce sujet



Pourquoi le demander?



À qui est destiné le carnet?

- Producteurs et exportateurs
- Artistes et équipes sportives
- Professionnels des médias
- Exposants